



**COMMUNE DE
FAVERGES-SEYTHENEX**
(Haute-Savoie)

**COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 7 OCTOBRE 2019**

Le lundi 7 octobre, à 20 heures, le Conseil Municipal de FAVERGES-SEYTHENEX, dûment convoqué le mercredi 25 septembre, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Marcel CATTANEO, Maire.

PRESENTS : Marcel CATTANEO, *Maire*,

Paul CARRIER, *maire délégué de Faverges*, Jacky GUENAN, *maire délégué de Seythenex*, Sylviane REY, Nelly THELIER, Alfred GOLLIET-MERCIER, Jean-Louis MERLE, Françoise KLEMENCIC, Michel GUILLOUX, Laurent RIQUIER, *adjoints au maire*, Sonia GIFFORD, Roland BLAMPEY, Jean-Philippe MARTINET, Michèle BOSA, Jeannine PEGAZ, William ZOLLINGER, Jean-Michel LAFAY, Violaine ROUX, Sylvain PUGET, André GRUFFAZ, Khaled ADJERIME, Eric GERDIL, Patrick DUC, Emmanuelle PERRET, Jeannie TREMBLAY, Claude GAILLARD, *conseillers municipaux*.

ABSENTS REPRESENTES PAR POUVOIR :

Christian BAILLY	a donné pouvoir à	Sylviane REY
Marie-Pierre JAUSSAUD	a donné pouvoir à	Violaine ROUX
Sébastien JUND	a donné pouvoir à	Jacky GUENAN
Anne-Marie BERNARD	a donné pouvoir à	Khaled ADJERIME
Yves CHAPPAZ	a donné pouvoir à	Eric GERDIL

ABSENTS : Isabelle THOUNY-SONNET, Louise BAKER, Sarah DI-GLERIA, Valérie AMADIO, Jean-François FREALLE.

Conseillers en exercice : 36

Conseillers présents au jour de la séance : 26

Conseillers représentés : 5

Conseillers absents ou absents excusés : 5

Secrétaire de Séance : Sonia GIFFORD

Le quorum étant atteint, le conseil peut valablement délibérer sous la présidence de Marcel CATTANEO, Maire.

Conformément au code général des collectivités territoriales, la séance a été publique et le compte-rendu affiché dans les délais légaux.

VU pour affichage le 08 octobre 2019

Le Maire



1 – Approbation du procès-verbal du dernier Conseil Municipal

A la majorité des suffrages exprimés par 25 voix, 6 abstentions (Jeannie Tremblay, Claude Gaillard, Anne-Marie Bernard avec sa procuration, Khaled Adjerrime, Yves Chappaz avec sa procuration et Eric Gerdil), le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 2 juillet 2019.

2 – Désignation du secrétaire de séance

A l'unanimité, le conseil municipal désigne Madame Sonia GIFFORD en qualité de secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

3 - Refus de transfert à la Communauté de communes des Sources du Lac d'Annecy au 1^{er} janvier 2020 de la compétence eau potable [Délibération n° Del.2019-V-137]

A la majorité des suffrages exprimés par 23 voix pour, 2 abstentions (Jeannie Tremblay et André Gruffaz) et 6 contre (Claude Gaillard, Roland Blampey, Yves Chappaz par sa procuration, Eric Gerdil, Anne-Marie Bernard par sa procuration et Khaled Adjerrime), le conseil municipal se prononce contre le transfert à la Communauté de communes des Sources du Lac d'Annecy au 1^{er} janvier 2020 de la compétence eau potable, au sens de l'article L.2224-7 I du CGCT, et autorise le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

4 – Autorisation donnée au maire de conclure des actes en vue du rachat des propriétés sinistrés rue Nicolas Blanc et rue Carnot [Délibération Del.2019-V-138]

A la majorité des suffrages exprimés par 29 voix pour et 2 abstentions (Yves Chappaz par sa procuration et Eric Gerdil), le conseil municipal autorise le maire à agir dans ce cadre et tenter de trouver tous les moyens pour résoudre l'ensemble de la situation sur la base de la stratégie et des montants indiqués.

5 - Approbation de la convention de coordination entre la Gendarmerie Nationale et la Police Municipale de la commune de Faverges-Seythenex et autorisation de signature [Délibération n° Del.2019-V-139]

A la majorité des suffrages exprimés par 30 voix pour et 1 contre (Jeannie Tremblay), le conseil municipal approuve la convention de coordination à intervenir entre Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie, représentant de l'Etat et la Police Municipale de Faverges-Seythenex.

6 - Autorisation donnée au maire de solliciter une subvention auprès du conseil régional dans le cadre de Fabric'Arts [Délibération Del.2019-V-140]

A la majorité des suffrages exprimés par 30 voix pour et 1 abstention (Khaled Adjerrime), le conseil municipal approuve la sollicitation d'une subvention d'un montant de 15 000 € dans le cadre des conventions territoriales d'éducation artistique et culturelle.

7 – Autorisation donnée au maire de solliciter une subvention auprès du conseil départemental dans le cadre de Fabric'Arts [Délibération Del.2019-V-141]

A la majorité des suffrages exprimés par 30 voix pour et 1 abstention (Khaled Adjerrime), le conseil municipal approuve la sollicitation d'une subvention auprès du conseil départemental dans le cadre de Fabric'Arts.

8 - Création de tarifs pour le développement de la programmation culturelle de la commune – Modification de la délibération n° Del.2018-III-41 du 9 avril 2018 [Délibération Del.2019-V-142]

A la majorité des suffrages exprimés par 24 voix pour, 4 contre (Jeannie Tremblay, Claude Gaillard, Anne-Marie Bernard par sa procuration, Khaled Adjerime) et 3 abstentions (Eric Gerdil, Yves Chappaz par sa procuration et Roland Blampey), le conseil municipal approuve la création de tarifs pour le développement de la programmation culturelle de la commune, à savoir :

	Plein tarif	Tarif réduit*	Tarifs privilège**
Spectacle de niveau 1	20 €	15 €	10 €
Spectacle de niveau 2	15 €	12 €	8 €
Spectacle de niveau 3	10 €	8 €	5 €
Spectacle à cession artistique supérieure à 10.000 €	Jusqu'à 0,25 % du coût de cession	Jusqu'à 0,20 % du coût de cession	Jusqu'à 0,15 % du coût de cession
Spectacle à tarif unique ou opération partenariale ***	5 €		
Canettes soft	1,5 € - 2 €		
Café	1 €		
Petite bouteille d'eau 50 cl	1 €		
Bières pression	2 € - 3 €		
Bières bouteille ou canette	2 € - 5 €		
Vins	1 € - 1,5 €		
Consigne	1 €		
Petite restauration (sandwich, hot-dog, barquette de frites, pizzas,...)	2 € - 7 €		
Jetons boissons-petite restauration	0,5 € - 1 €		

9 – Charte des valeurs de "La Forge" [Délibération Del.2019-V-143]

A la majorité des suffrages exprimés par 25 voix pour, 5 contre (Eric Gerdil, Anne-Marie Bernard et sa procuration, Khaled Adjerime et Claude Gaillard) et 1 abstention (Roland Blampey), Jeannie Tremblay ne prend pas part au vote, le conseil municipal approuve la charte des valeurs de La Forge, Tiers-lieu culturel.

10 - Régime indemnitaire - Annule et remplace la délibération Del.2018-VI-159 du 25 septembre 2018 [Délibération Del.2019-V-144]

A la majorité des suffrages exprimés par 27 voix pour, 2 contre (Jeannie Tremblay et Claude Gaillard) et 2 abstentions (Yves Chappaz par sa procuration et Eric Gerdil), le conseil municipal décide la présente délibération du régime indemnitaire.

11 - Approbation des projets de budgets supplémentaires [Délibération Del.2019-V-145]

A la majorité des suffrages exprimés par 26 voix pour et 5 contre (Jeannie Tremblay, Claude Gaillard, Yves Chappaz par sa procuration, Eric Gerdil et Khaled Adjerime), le conseil municipal approuve le projet de budget supplémentaire principal

Et par 28 voix pour et 3 contre (Yves Chappaz par sa procuration, Eric Gerdil et Khaled Adjerime), le conseil municipal approuve le projet de budget annexe Régie des remontées mécaniques, de développement et de gestion de sites touristiques de l'exercice 2019.

12 - Convention portant sur les conditions de recouvrement des produits locaux [Délibération Del.2019-V-146]

A l'unanimité, le conseil municipal approuve la convention portant sur les conditions de recouvrement des produits locaux.

13 - Vente d'un logement communal, de combles et d'une cave sis au 139 Avenue de Horgen – Faverges [Délibération Del.2019-V-147]

A la majorité des suffrages exprimés par 28 voix pour et 3 contre (Yves Chappaz par sa procuration, Eric Gardil et Khaled Adjerime), le conseil municipal approuve la vente du logement communal, de combles et d'une cave sis au 139 Avenue de Horgen, pour un montant s'élevant à la somme de 108 000 € plus 7 000 € d'honoraires d'agence au profit de Monsieur Charly BONORON.

14 - Vente d'un logement communal, d'un garage et d'une cave sis au 301 Route de Viuz – Faverges [Délibération Del.2019-V-148]

A la majorité des suffrages exprimés par 28 voix pour et 3 contre (Yves Chappaz par sa procuration, Eric Gardil et Khaled Adjerime), le conseil municipal approuve la vente du logement communal, de combles et d'une cave sis au 301 route de Viuz, pour un montant s'élevant à la somme de 110 000 € plus 7 000 € d'honoraires d'agence au profit de Monsieur Nicolas BOURGEOIS et Madame Anaïs BERGERIOUX.

15 - Créations de postes, augmentation du temps de travail et modification du tableau des effectifs [Délibération Del.2019-V-149]

A l'unanimité, le conseil municipal approuve la création temporaire d'un poste pour un contrat d'apprentissage à temps complet au service culturel, rémunéré selon la réglementation en vigueur, du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020, l'augmentation de la quotité de temps de travail d'un poste d'adjoint technique à temps non complet, de 12h00 à 17h30 hebdomadaire, pour la halte-garderie, la transformation d'un poste permanent d'adjoint technique principal 1^{ère} classe à temps non complet (32h00 hebdomadaire) en poste d'ATSEM principal 1^{ère} classe à temps non complet (32h00 hebdomadaire), au service scolaire et la création d'un poste de catégorie C ou B, à temps complet, pour renforcer l'équipe des services finances et ressources humaines.

16 - Acquisition de parcelles agricoles sur le site du Val de Tamié – Autorisation d'achat de parcelles par la commune [Délibération Del.2019-V-150]

A l'unanimité, le conseil municipal autorise le Maire à acheter la parcelle 270 B n° d'une surface de 747 m² située en zone Ns pour un montant s'élevant à la somme de 0.8 € le m².

17 - Tarifs régie touristique la Sambuy – Val de Tamié Hiver 2019 [Délibération Del.2019-V-151]

A l'unanimité, le conseil municipal les tarifs applicables à compter du 1^{er} Octobre 2019 pour les activités et les produits proposés au Val de Tamié.

18 - Acquisition de deux parcelles de terrain cadastrées section D n°4691 et 5806 appartenant à Monsieur BAUD Philippe et situées Chemin de Chez Saillet [Délibération Del.2019-V-152]

A l'unanimité, le conseil municipal approuve l'acquisition de deux parcelles de terrain cadastrées section D n° 4691 et 5806 d'une superficie totale de 102 m² et situées chemin de Chez Saillet appartenant à Monsieur BAUD Philippe, pour un montant s'élevant à la somme de 5 100 Euros et intervient dans le cadre d'une régularisation de voirie.

19 - Acquisition d'une portion de terrain à prendre sur la parcelle cadastrée section B n° 1656 appartenant à Madame PERSON Christine et située Route de Vesonne [Délibération Del.2019-V-153]

A l'unanimité, le conseil municipal approuve l'acquisition d'une portion de terrain d'une superficie de 41 m² à prendre sur la parcelle cadastrée section B n° 1656 située route de Vesonne appartenant à Madame PERSON Christine, pour un montant s'élevant à la somme de 2 050 €uros et intervient dans le cadre d'une régularisation de voirie.

20 - Echange de portions de parcelles de terrain entre la Commune de Faverges-Seythenex et Monsieur CARQUEx Henri situées à Englannaz [Délibération Del.2019-V-154]

A l'unanimité, le conseil municipal approuve l'échange à titre gratuit d'une portion de terrain à prendre sur la parcelle cadastrée section D n° 895 pour 30 m² appartenant à la Commune contre la parcelle cadastrée section D n° 894 pour 52 m² appartenant à Monsieur CARQUEx Henri.

21 - Portage foncier par l'Etablissement Public Foncier de la Haute-Savoie (EPF 74) – VIGNEZ Cécile [Délibération Del.2019-V-155]

A la majorité des suffrages exprimés par 28 voix pour et 3 abstentions (Khaled Adjerime, Yves Chappaz par sa procuration et Eric Gerdil), le conseil municipal approuve les modalités d'intervention, de portage et de restitution de la propriété bâtie cadastrée section D n° 6292 d'une superficie de 414 m² et située au 328 Rue Victor Hugo.

22 - Déplacement des 2 silos à sel de déverglçage sur le site du centre de secours/atelier mécanique – Autorisation de dépôt d'une déclaration préalable de travaux [Délibération Del.2019-V-156]

A l'unanimité, le conseil municipal autorise le Maire à déposer une déclaration préalable de travaux relative au projet d'installation de 2 silos à sel sur le site du centre de secours/atelier mécanique.

23 – Révision allégée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal [Délibération Del.2019-V-157]

A l'unanimité, le conseil municipal donne un avis favorable à la révision allégée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

24 - Acquisition d'une portion de terrain à prendre sur la parcelle cadastrée 270 section C n° 346 appartenant à Monsieur GURRAL Serge et située Route des Grottes au chef-lieu de Seythenex [Délibération Del.2019-V-158]

A l'unanimité, le conseil municipal approuve l'acquisition d'une portion de terrain d'environ 64 m² à prendre sur la parcelle cadastrée 270 section C n° 346 et située Route des Grottes au chef-lieu de Seythenex appartenant à Monsieur GURRAL Serge, pour un montant du mètre carré fixé à 75 €uros.

25 – Acquisition d'une parcelle forestière cadastrée section 270 B n° 200 appartenant à Madame Lucienne LOSSERAND-MADDOUX et située au Lieu-dit "Crêt des Molliets" - Commune déléguée de Seythenex – Annule et remplace la délibération n° Del.2017-VII-147 du 03 octobre 2017 [Délibération Del.2019-V-159]

A l'unanimité, le conseil municipal approuve l'acquisition de la parcelle cadastrée section 270 B n° 200 une contenance de 2 195 m² appartenant à Madame Lucienne LOSSERAND-MADDOUX et située au Lieu-dit "Crêt des Molliets", pour un montant s'élevant à la somme de 658,50 €uros.

26 - Approbation de la convention de servitude entre le SYANE et la Commune de Faverges-Seythenex pour l'implantation d'ouvrages de réseaux de distribution publique d'électricité sur la parcelle section D n° 2310 sise rue Victor Hugo [Délibération Del.2019-V-160]

A l'unanimité, le conseil municipal approuve la convention de servitude à intervenir avec le SYANE pour l'implantation d'ouvrages de réseaux de distribution publique d'électricité sur la parcelle cadastrée section D n° 2310 sise rue Victor Hugo.

27 - Mise en place de containers semi enterrés sur la parcelle n° C1649 rue des Epinettes, propriété du SILA – Approbation de la convention à intervenir entre la Commune de Faverges-Seythenex, la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy et le Syndicat Mixte du Lac d'Annecy, et autorisation de signature [Délibération Del.2019-V-161]

A l'unanimité, le conseil municipal approuve la convention relative à la mise en place de containers semi enterrés en accotement de la Rue des Epinettes, à intervenir entre la Commune de Faverges-Seythenex, la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy et le Syndicat Mixte du Lac d'Annecy.

28 - Mise en place de containers semi enterrés à proximité des immeubles des "Passereaux", secteur du Thovey, propriétés de la SA D'H.L.M. Halpades – Approbation de la convention à intervenir entre la Commune de Faverges-Seythenex, la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy et la SA d'H.L.M. Halpades et autorisation de signature [Délibération Del.2019-V-162]

A l'unanimité, le conseil municipal approuve la convention relative à la mise en place de containers semi enterrés à proximité des immeubles des "Passereaux", secteur du Thovey, à intervenir entre la Commune de Faverges-Seythenex, la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy et la SA d'H.L.M. HALPADES.

29 – Approbation de la convention de servitude à intervenir entre la Commune de Faverges-Seythenex et ENEDIS pour l'implantation d'ouvrages électriques sur la parcelle cadastrée section D n° 6563 sise chemin de chez Saillet, et autorisation de signature [Délibération Del.2019-V-163]

A l'unanimité, le conseil municipal approuve la convention de servitude à intervenir entre la Commune de Faverges-Seythenex et ENEDIS pour l'implantation d'ouvrages électriques sur la parcelle cadastrée section D n° 6563 sise chemin de chez Saillet.

30 - Approbation de la convention de servitude à intervenir entre la Commune de Faverges-Seythenex et ENEDIS pour l'implantation d'ouvrages électriques sur la parcelle cadastrée section D n° 6565 sise chemin de chez Saillet, et autorisation de signature [Délibération Del.2019-V-164]

A l'unanimité, le conseil municipal approuve la convention de servitude à intervenir entre la Commune de Faverges-Seythenex et ENEDIS pour l'implantation d'ouvrages électriques sur la parcelle cadastrée section D n° 6565 sise chemin de chez Saillet.

31 - Approbation de la convention de financement relative à la pose de la signalétique informative sur la voie verte à intervenir entre la Commune de Faverges-Seythenex et le Syndicat Mixte du Lac d'Annecy et autorisation de signature [Délibération Del.2019-V-165]

A l'unanimité, le conseil municipal approuve la convention de financement relative à la pose de la signalétique informative sur la voie verte à intervenir entre la Commune de Faverges-Seythenex et le SILA pour un montant estimatif s'élevant à la somme de 7 620 €uros TTC.

32 - Approbation de la convention à intervenir entre les communes de Lathuile et de Faverges-Seythenex pour la fabrication et la fourniture de repas destinés au portage à domicile et autorisation de signature [Délibération Del.2019-V-166]

A l'unanimité, le conseil municipal approuve la convention à intervenir entre les communes de Lathuile et de Faverges-Seythenex pour la fabrication et la fourniture de repas destinés au portage à domicile.

33 - Fournitures de denrées alimentaires pour la cuisine centrale de Viuz - Mise en œuvre d'une consultation composée de 12 lots sous forme d'appel d'offres ouvert et autorisation de signature des marchés de fournitures [Délibération Del.2019-V-167]

A l'unanimité, le conseil municipal autorise le Maire à mettre en œuvre la procédure d'appel d'offres relative à l'ensemble des fournitures des denrées alimentaires de la cuisine centrale de Viuz de la Commune de Faverges-Seythenex.

34 - Aide aux devoirs – Rémunération des enseignants et des Auxiliaires de Vie Scolaire [Délibération Del.2019-V-168]

A l'unanimité, le conseil municipal approuve la rémunération des personnels enseignants et non enseignants dans le cadre des aides aux devoirs sur la base du taux maximum de l'heure surveillée en vigueur à savoir : 21,50 €uros pour les enseignants, et 16,07 €uros pour les personnels non enseignants (AVS).

35 – Approbation de la participation de la Commune au fonctionnement de l'accueil de loisirs des vacances scolaires de l'été 2019 et autorisation de signature [Délibération Del.2019-V169]

A l'unanimité, le conseil municipal approuve le montant de la participation communale pour 2019 à l'ALSH des vacances d'été de la FOL-UFOVAL.

36 – Convention de coopération sur les temps périscolaires entre l'OVE et la Mairie de Faverges-Seythenex durant l'année scolaire 2019/2020 [Délibération Del.2019-V-170]

A l'unanimité, le conseil municipal approuve la convention de coopération sur les temps périscolaires entre l'OVE et la Mairie de Faverges-Seythenex, au titre de l'année scolaire 2019/2020.

37 - Approbation de la convention d'habilitation informatique "structures" concernant la mise en ligne sur le site mon-enfant.fr de données relatives aux établissements et services référencés sur le site [Délibération Del.2019-V-171]

A l'unanimité, le conseil municipal approuve la convention d'habilitation informatique "structures" à intervenir entre la Commune de Faverges-Seythenex et la Caisse d'Allocations Familiales de Haute-Savoie.

38 - Conventions à intervenir avec les CE Stäubli et Dupont [Délibération Del.2019-V-172]

A l'unanimité, le conseil municipal approuve les conventions à intervenir avec les CE Stäubli et ST Dupont pour l'organisation de C'en Scène et le spectacle de Noël aux plus petits et un autre spectacle au printemps pour les plus grands.

39 – Information du Conseil Municipal

Compte-rendu des décisions du Maire prises par délégation du conseil municipal.
Le conseil municipal prend acte.

Séance est levée à 22 heures 30.